



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
LE MARDI 21 MARS 2017 – 18 H**

ORDRE DU JOUR

A. Ouverture de la séance

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour

B. Adoption de règlement

1. Règlement numéro 2017-366 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 afin de permettre une dérogation en zone inondable – Adoption du premier projet de règlement
2. Abrogation de la résolution 2017.02.052
3. Abrogation de la résolution 2017.03.090
4. Règlement numéro 2017-366 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-262 afin de permettre une dérogation en zone inondable – Fixation de la date de consultation publique

Période de questions

C. Levée de la séance

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier